

DES INDUSTRIES CHIMIQUES

SOMMAIRE

L'EDITO 3

LES LUTTES 4-5

Élections en entreprise
Johnson & Johnson
Smurfit Kappa Bib
BioMérieux

LE DOSSIER 7-10

Le dialogue social :
le problème,
pas la solution !

À QUOI ÇA SERT LES IMPÔTS ? 11

RÉVOLTE EN ISRAËL 12-13

Résistance populaire

POUR UNE SYNDICALISATION 15

DE CLASSE ET DE MASSE
POUR IMPOSER NOTRE PROJET
DE SOCIÉTÉ

LE DOSSIER



REPOLITISATION

OU

RECENTRAGE



VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

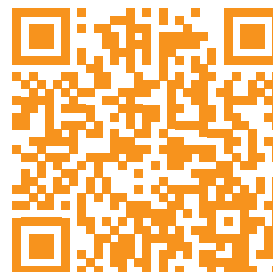
Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiaprosocial.fr/>**

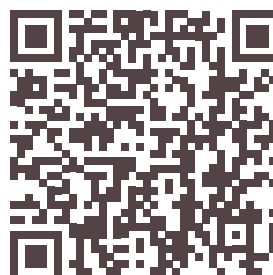
Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr

UNE BATAILLE QUI DOIT SE POURSUIVRE SANS FAIBLIR !

La question des 64 ans n'est pas la lubie d'un autocrate isolé, c'est un choix politique de classe correspondant aux intérêts de la grande bourgeoisie, qui a fait aboutir des réformes identiques dans les autres pays européens. À la base de la justification de la réforme des retraites en France, se situe l'exigence de renflouer les dettes contractées en faveur des entreprises et des plus riches.

La bataille engagée le 19 janvier dernier se poursuit. Les grèves reconductibles ont marqué le pas ces dernières semaines, d'abord à la SNCF, puis chez les agents du ramassage et du traitement des déchets, ainsi que dans les raffineries. Seuls les salariés des industries électriques et gazières maintiennent un mouvement de coupures sélectives. Le non-élargissement à d'autres secteurs structurants des grèves paralysantes tient autant dans les difficultés de certains syndicats CGT à mobiliser qu'à se cacher pour se justifier, derrière la modération de l'intersyndicale dont la direction a été concédée par la CGT à la CFDT, pour préserver une unité devenue un dogme sacré indépassable.

Mais ce n'est pas l'intersyndicale qui a amené le soutien massif au rejet de la réforme, c'est l'exact contraire : c'est parce que l'énorme majorité des travailleurs est unis sur une même revendication que toutes les organisations syndicales sont obligées de travailler de concert, y compris le syndicat (à 4 lettres, voir ci-dessus) qui avait validé la réforme Sarkozy des 62 ans en 2010, et la réforme Touraine des 43 annuités en 2014. En conséquence, qu'on cesse de magnifier cette unité syndicale qui a limité le rythme des luttes à une journée de grève hebdomadaire, se calant sur les secteurs les moins mobilisés, et qui s'est opposée à une tactique de paralysie de l'économie !

Pour autant, cela signifie-t-il la fin du combat ? PAS DU TOUT !

Nous entrons dans la séquence suivante, une bataille sur le temps long qui ne peut pas se résumer à taper sur des casseroles, ce qui ferait bien ricaner le gouvernement ! Nous devons continuer de resserrer l'étau du mouvement social, en agissant sur le levier le plus puissant qu'un gouvernement connaisse, arrêter la machine à profit !

Les actions, coups-de-poing ou non, la grève intelligente, celle qui pénalise plus la production que le salaire, toutes les formes de lutte désorganisant ou ayant un impact sur l'économie doivent être développées de manière à maintenir une tension constante pour gagner le retrait de la réforme des retraites. Il nous faudra certainement envisager de rebâtir les conditions d'une nouvelle séquence de grève reconductible, mais sur un périmètre plus large cette fois-ci.

Il nous faut nous affranchir du poison du dialogue social, c'est le contraire de la lutte des classes !

**POURSUIVONS CETTE BATAILLE
CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES
JUSQU'À LA VICTOIRE !**

LA LUTTE, C'EST AUSSI GAGNER LES ÉLECTIONS EN ENTREPRISE

Depuis de nombreux mois maintenant, les syndicats CGT de nos champs professionnels sont engagés, avec les salariés, dans de nombreuses luttes, par la grève, pour des augmentations de salaires, pour de meilleures conditions de travail et pour l'emploi.

Depuis le début de l'année, la lutte est entrée dans une autre dimension : interprofessionnelle et nationale pour rejeter le projet de réforme des retraites Macron/Borne/Dussopt, avec une accélération depuis le 7 mars, où des grèves reconductibles se sont engagées sur de nombreux sites.

Mais gagner le rapport de force dans nos entreprises passe aussi par les élections professionnelles, dont les résultats expriment aussi la confiance des salariés dans la CGT et ses élues et mandatées.

Ainsi, les retours que nous avons à la Fédération expriment une confiance dans les équipes CGT en place ou qui se créent, par exemple :

- chez ARKEMA, sur les sites de Saint Auban, Lacq, Serquigny, la CGT se renforce ou devient l'organisation syndicale majoritaire. À La Chambre, la CGT est représentative à 70 % (+ 5 points),
- chez ASTEN SANTÉ À DOMICILE (médicotechnique), la CGT est représentative à 59,5 % face à des listes communes CFDT/CFTC et prend 11 sièges sur 16 (y compris 2 dans le collège Cadres),
- chez TRIMET, les salariés ont confié 12 des 14 sièges à l'équipe CGT.

LA LUTTE PASSE AUSSI PAR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES.

**POUR NOS
RETRAITES**



EN GRÈVE CHEZ JOHNSON & JOHNSON

Après le tractage et l'information des salariés par la CGT sur le projet du gouvernement sur la réforme des retraites, ce sont 60 % des salariés qui se sont mis en grève le 19 janvier 2023 chez Johnson & Johnson, situé à Sézanne, dans le département 51.

Ce sont une cinquantaine de salariés qui étaient présents lors du défilé qui a réuni 400 personnes, puis 750 personnes le 31 janvier, 400 personnes le 7 février, 500 personnes le 11 février et 600 personnes le 7 mars, avec un appel reconduit pour le 8 mars. Du jamais vu sur la ville de Sézanne, qui compte 5 000 habitants.

Le syndicat CGT a appelé les salariés à se mettre en grève 24h ou à débrayer plusieurs heures. Le syndicat CGT Johnson & Johnson a réuni l'ensemble des salariés grévistes à la suite de la manifestation et la décision a été prise de s'inscrire dans toutes sortes de luttes pour le rejet de cette réforme. ■



TOUTE \$



GRÈVE RECONDUCTIBLE DEPUIS LE 7 MARS 2023 CHEZ SMURFIT KAPPA BIB

Le syndicat CGT s'est inscrit pleinement dans la grève reconductible impulsée par sa Fédération depuis le 7 mars 2023 par des arrêts de 1h à 8h par fractions. Le mouvement, qui avait été reconduit jusqu'au 10 mars, l'a de nouveau été jusqu'au 30 avril suite à l'assemblée des salariés grévistes.

Les salariés, comme l'opinion publique, trouvent injuste cette réforme qui leur inflige de travailler au minimum 2 ans de plus, sans raison acceptable.

Des solutions plus justes ont pourtant été proposées mais n'ont pas été entendues, voire méprisées par l'exécutif :

- supprimer les fraudes fiscales évaluées à 100 milliards d'euros,
- augmenter le taux de cotisations sociales de 0,2 % à 0,4 % (1,60%/mois pour le salarié et 2,40%/mois pour l'employeur),
- arrêter les exonérations de cotisations sociales,
- imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, cela rapporterait 6 milliards.

Les travailleuses et travailleurs de cette PME du groupe Smurfit Kappa effectuent des horaires en décalé, de nuit, des gestes répétitifs, du travail à la chaîne, du port de charges régulier.

Plusieurs dizaines de maladies professionnelles (coudes, genoux, poignets, dos) ont été reconnues dans cette usine avant l'âge de 50 ans, beaucoup de salariés ont des restrictions médicales.

Ils ou elles ont déjà du mal à se projeter jusqu'à 62 ans, comment aller jusqu'à 64 ans ?

LE SYNDICAT CGT SMURFIT KAPPA BIB S'INSCRIRA DANS TOUTES FORMES DE LUTTES JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES. ■

QUAND LES TECHNICIENS DE BIOMÉRIEUX SE METTENT EN GRÈVE POUR IMPOSER DE NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL ET QU'ILS REMPORTENT LA VICTOIRE !

En 2018, une nouvelle organisation du service Clients chez BioMérieux avait été mise en place et ce, malgré une grève de 3 jours où l'ensemble des techniciens terrain s'était mobilisé.

La désorganisation créée par les astreintes téléphoniques les soirs, week-ends et jours fériés, les samedis travaillés, avec des déplacements pouvant amener le technicien à intervenir à l'autre bout de la France et à rentrer le dimanche, a été dénoncée dès le début par la CGT. Le taux d'absentéisme, le plus haut dans la société, et les démissions n'ont été que l'expression de la mise en difficulté, aussi bien personnelle que professionnelle, de ces salariés impliqués dans leur travail.

Depuis septembre 2022, l'accord était en renégociation mais la direction restait campée sur ses positions et n'entendait pas les revendications des techniciens. Les techniciens, excédés par le mépris de la direction avaient décidé de s'organiser ensemble pour se mettre en grève reconductible, à l'appel de la CGT. Pendant 6 jours, aucun dépannage à travers la France. Les dépanneurs étant des itinérants éparpillés sur toute la France, nous nous organisons via des Assemblées générales en visio. La détermination mais également la solidarité créée entre nous dès le premier mouvement de grève ont fait reculer la direction : ils ont dû céder.

La grève a ainsi permis une amélioration des conditions de travail (récupération après les samedis d'astreinte, possibilité de refuser des interventions, rémunération correcte des astreintes ...) et a surtout montré aux salariés que le rapport de force qu'ils ont exercé était le seul vrai moyen de se faire entendre. ■

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



**35 ANS
D'EXPÉRIENCE**

auprès des CSE.
Spécialiste des Organisations Syndicales,
présent auprès de plus
de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- . Expertises Comptables
- . Formations
- . Commissariat aux comptes

**40 EXPERTS
QUI VOUS SONT PROCHES**

co·E·x·co

VOS CONTACTS

COEXCO PARIS

11 rue des Immeubles Industriels - CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
01 43 73 90 79

COEXCO AMIENS

53-55 avenue d'Italie - CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
03 22 53 27 47

vouzoulias@coexco.com - rouzoulias@coexco.com



REPOLITISATION OU **RECENTRAGE ?**



RECONSTRUIRE

UNE ORGANISATION SYNDICALE POLITISÉE

Va-t-on vers un essoufflement du mouvement social contre la réforme des retraites Macron/Borne ? Et si c'est le cas, comment aborder la question de la stratégie des luttes dans le monde du travail, en particulier sur les questions nationales interprofessionnelles, dont la dimension est d'évidence de nature hautement politique ? Quelle démarche faut-il engager, en s'appuyant sur l'expérience vécue et l'histoire sociale récente ? Tel est le sujet de ce dossier.

LE DIALOGUE SOCIAL N'EST PAS NATUREL, IL A ÉTÉ INVENTÉ.

Jusque dans les années 1970, les rapports sociaux étaient largement dominés par la démarche portée par la CGT :

- 1- Etablissement des revendications syndicales à partir des aspirations des travailleurs.
- 2- Construction du rapport de forces, exprimée le plus souvent par la grève.
- 3- Négociation.
- 4- Conclusion d'un accord qui cristallise le rapport de forces à un moment donné.

Face à ce modèle basé sur la lutte des classes, une partie du patronat et de la gauche anticommuniste s'associent pour contourner et éteindre les revendications quantitatives des syndicats et singulièrement, de la CGT.

C'est à la suite de la grande grève des mineurs de 1963 que la notion de « dialogue social » est inventée par un haut fonctionnaire, le socialiste Jacques Delors, qui fera par la suite une carrière syndicale (CFDT), puis politique (PS). Il s'agit de créer un agenda de rencontres régulières entre les organisations patronales et syndicales de salariés, rebaptisées pour le coup « **partenaires sociaux** », pour organiser des négociations à froid, ayant pour objectif d'éliminer la conflictualité dans les rapports sociaux. À l'époque, cela est totalement nouveau et loin d'être naturel.

Le dialogue social suppose deux dimensions :

- Le désengagement de l'État par la décentralisation des rapports sociaux.
- Le remplacement de la loi par le contrat, notion au cœur du capitalisme.

Pour développer cette nouvelle forme pacifiée des relations sociales, il est nécessaire de :

- ▶ Mettre en avant des revendications qualitatives, réduction des écarts de salaires, participation au fonctionnement de l'entreprise, etc.

- ▶ Multiplier les instances de concertation et de négociation dans l'entreprise, afin de fabriquer, sur l'ensemble des sujets, un consensus capital-travail dépassant la lutte des classes.
- ▶ Élargir les droits des Comités d'Entreprise sur les questions financières, créer des administrateurs salariés dans les CA, établir l'obligation annuelle de négocier les salaires, etc.

C'est donc, par une lente construction et une volonté politique constante qu'a été créé de toutes pièces ce « dialogue social », pourtant présenté comme une démarche d'évidence, voire « naturelle », qu'il est quasiment saugrenu de remettre en question, sauf pour l'améliorer ou le renforcer.

À partir de 1981, le dialogue social se développe, les alternances politiques droite/gauche ne viennent ni le remettre en question, ni même le ralentir, bien au contraire :

- En 1982 sont inventés les accords dérogatoires à l'ordre public, que Fillon va étendre en 2004, El Khomri (loi travail) en 2016, puis Macron en 2017, avec la fin du principe de faveur dans la hiérarchie des normes : c'est désormais le contrat et notamment l'accord d'entreprise, qui prime sur la Convention collective, voire la loi.
- En 1986, les lois Séguin créent les contrats de conversion, ouvrant la voie aux PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), où les élus des travailleurs deviennent cogestionnaires des licenciements.
- En 1998/2000, les lois Aubry sur les 35 heures introduisent le principe d'une concertation entre les « partenaires sociaux », elle-même débouchant sur un Accord national interprofessionnel.

C'est donc le contrat collectif qui sert désormais de base à la loi.

LE RECENTRAGE DE LA CGT.

Au conflit de classe s'est ainsi, peu à peu, substitué ce « dialogue social » et on peut affirmer sans exagération que le dialogue social, c'est le contraire de la lutte des classes.

Pour mémoire, la lutte des classes n'est pas un choix politique, mais elle est inhérente à la nature même du capitalisme qui oppose les intérêts des producteurs de la richesse que sont les travailleurs et les travailleuses d'une part, et ceux des détenteurs des moyens de production que sont les capitalistes.

La classe dominante, à savoir les propriétaires des moyens de production et d'échange, n'est pas dominante parce qu'elle est riche. Elle est dominante car elle choisit où va le capital, qui produit la valeur, donc qui travaille, quand et pour faire quoi. Dans ce contexte, l'effacement de l'existence même de la lutte des classes aux yeux des travailleurs est une question hautement stratégique pour la classe dominante. Telle est la fonction du dialogue social !

Les clivages politiques droite/gauche s'effacent sur ce sujet qui touche le cœur du Capital. Et sur le plan syndical aussi, cela a nécessité une normalisation qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui, pour poser la démocratie libérale comme un horizon indépassable.

Ce qu'on a appelé le « recentrage » de la CFDT s'est produit vers 1978. Jusque-là, cette organisation se revendiquait être de « lutte de classe ». Mais ce qui est tabou dans la CGT, c'est de reconnaître que ce phénomène de

recentrage a également été mis en œuvre dans notre organisation à partir des années 1990 et s'est accentué avec l'arrivée de Bernard Thibault à la tête de la CGT.

À cette époque, la CGT perd les deux tiers de ses adhérents, la désindustrialisation s'accélère, et au niveau international, c'est l'agonie puis la disparition de l'Union soviétique en 1991, autrement dit la fin du « socialisme réel » sur lequel était construit le projet social de la CGT.

Peu d'analyses sont tirées de la concordance de ces événements. La CGT abandonne toute réflexion politique et se rabat quasi uniquement sur « la revendication dans l'entreprise », un repli alors théorisé par Maryse Dumas qui entrera par la suite au Bureau confédéral.

Cette évolution pour une CGT « moderne » s'est traduite par l'abandon dans les faits, si ce n'est dans les mots, de toute démarche vers une société alternative au capitalisme. Certes, on maintient dans les statuts, dans les discours, que l'organisation nationale interprofessionnelle qui se nomme la CGT, reste une organisation de lutte de classes, une organisation de transformation sociale. Mais la réalité est bien loin du prescrit ! En devenant un syndicat de la négociation et du compromis, la CGT s'est rangée à l'idée dominante de démocratie sociale, à savoir que les syndicats n'ont pas à porter un projet politique, mais doivent se borner à un rôle de régulateur du capitalisme.

**LE DIALOGUE SOCIAL ?
le problème,
pas la solution !**

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA CGT COMME CONSÉQUENCE.

Cette transformation permet à la CGT d'intégrer la Confédération européenne des Syndicats en 1999, et la CISL (devenue la CSI : Confédération syndicale internationale) en 2006. Elle se traduit sous divers aspects et a plusieurs conséquences :

➤ **Renforcement des processus de négociation au quotidien**, amenant une institutionnalisation des pratiques syndicales à tous les niveaux et aussi une professionnalisation. Cela se traduit, par exemple, par la présence de 180 conseillers confédéraux employés à Montreuil, qui œuvrent à instruire les dossiers, voire à représenter l'organisation CGT dans les centaines d'instances ouvertes à l'intégration d'un syndicalisme « responsable », comme l'a rappelé Sophie Binet au sortir de sa première réunion avec Borne à Matignon. Cela se traduit aussi, dans les entreprises, par le remplacement de l'indispensable présence des militants sur le terrain, par la démultiplication des réunions avec le patron, avec des agendas surchargés pour des thématiques très éloignées des préoccupations des salariés.

➤ **Recentrage sur les institutions représentatives du personnel d'où l'acceptation en 2008 de la réforme des règles de représentativité syndicale**, basée désormais sur l'audience électorale dans l'entreprise et sur le caractère « républicain » du syndicat. Cette dérive profonde s'est ainsi opposée à la légitimité qu'on peut qualifier « de classe » de la CGT, basée sur son contact permanent avec les travailleurs et travailleuses, et la pratique de la démocratie directe illustrée notamment par les Assemblées générales de grève.

➤ **Séparation de l'espace politique et de l'espace syndical**, ce qui réduit le champ d'action de la CGT à être un corps intermédiaire, autrement dit un supplétif de l'appareil d'État dans la régulation du capitalisme. On a aujourd'hui une dépolitisation généralisée dans la CGT, qu'on retrouve en particulier dans les contenus de formation syndicale.

➤ **Stratégie du syndicalisme rassemblé** : la CGT s'étant normalisée et se limitant à une action professionnelle en lien avec le travail, il est logique qu'elle se rapproche au niveau national de l'ensemble des autres organisations pour agir de concert dans ce cadre étroit. Il n'y a plus de différence de nature entre la CGT (qui ne veut plus changer de société que dans les mots) et les autres syndicats, seulement une différence de mesure, la CGT conservant encore une image plus radicale que d'autres, et encore.

Que les évolutions de ces 25 dernières années dans la CGT soient le fruit de décisions et d'orientations prises consciemment par les syndicats, rien n'est moins sûr et cela mérite déjà débat.

Mais au-delà, ne doit-on pas faire le bilan objectif de l'efficacité de cette démarche, un bilan qui n'est jamais fait ?

Il ne s'agit pas de faire le procès de l'unité syndicale dans son ensemble. Au niveau de l'entreprise, sur des questions qui visent à défendre la revendication immédiate, par exemple augmenter les salaires, la stratégie de l'unité syndicale est souvent payante et permet d'engranger des gains pour les travailleurs. En revanche, au niveau national interprofessionnel, le panier est vide. Depuis 25 ans, le monde du travail n'a enregistré que des reculs, à l'exception notable de la bataille contre le CPE en 2006, où la mobilisation intersyndicale n'a jamais réussi qu'à éviter un recul, et non enregistrer un gain.

La séquence de la bataille contre la réforme des retraites 2023 doit être analysée à cette lumière. La démarche dépassionnée des « journées d'action » dites saute-mouton, n'a toujours pas réussi à faire plier le gouvernement. Pire, elle a servi de prétexte à certaines organisations syndicales, et certaines fédérations dans la CGT, à ne pas agir en faveur du développement des grèves reconductibles, qui sont restées limitées à un faible nombre de secteurs économiques.

Le bilan est désastreux pour le monde du travail. L'orientation stratégique du dialogue social a « normalisé » la CGT pour la rendre compatible avec le capitalisme, en tant qu'organisation nationale interprofessionnelle. Nombreux pourtant sont les travailleurs et les syndicats à attendre de la CGT qu'elle remplisse son rôle historique émancipateur, celui de construire au réel une alternative sociale, en association ou pas avec une ou des forces politiques.

LA CGT N'A PAS À ÊTRE NI LÉGALISTE NI « RESPONSABLE » NI RÉPUBLICAINE !

Le monde du travail a besoin de retrouver une organisation syndicale subversive, résolument en dehors de l'ordre politique, économique et social dominant. Cela passe par le choix d'une repolitisation du syndicalisme, condition nécessaire pour reconstruire en toute indépendance l'alternative dont nous avons besoin.



À quoi ça sert



LES IMPÔTS



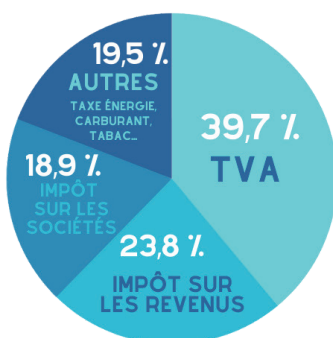
P

etit rappel : les impôts c'est le budget de l'État. Pour 2022 cela

représentait 450 milliards d'euros. Une recette qui se décompose en différentes ressources, 39,7 % la TVA, 23,8 % impôt sur les revenus, 18,9 % impôts sur les sociétés, 19,5 % « autres » (taxes énergie, carburant, tabac...). Pour 2022, la dette publique se monte à 111,5 % du budget de l'État.

RECETTES DE L'ÉTAT

450 Milliards d'€



Sur leur premier quinquennat 2017/22 (sources budget de l'État) :

- Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés : coût 18 milliards par an.
- Baisse CVAE : coût 10 milliards par an.
- Pérennisation du CICE en suppression de cotisations : coût 20 milliards par an.
- Exonération des cotisations sur les heures supplémentaires : coût 2,3 milliards par an.
- Plan de relance : coût 80 milliards.

Et déjà sur le quinquennat en cours :

- Suppression totale de la CVAE : coût 9 milliards par an.

Ces chiffres, éléments factuels et officiels, sont connus de tous, politiques comme pseudo économistes des médias. Et pourtant, on entend le discours disant que cela serait de l'intérêt général, pour les besoins de la population, pour les services publics qui coûtent cher au budget de l'État et creusent le déficit alors que, cela a été, plus d'un tiers du budget de l'État va aux entreprises, deux fois le budget de l'éducation nationale.

De plus, la monarchie en place s'est engagée auprès de Bruxelles et en réponse à ses exigences, à ramener le déficit de la France en dessous des 3 %. Pour y arriver, c'est sur nos dispositifs de protection sociale, le budget de la Sécu, que la Macronie va aller chercher l'argent pour combler un déficit creusé par l'argent distribué aux entreprises. De vrais Robins des Bois au service du capitalisme.

Mais rappelons-le, le budget de la Sécu, 543 milliards en 2022, n'est pas le budget de l'État. Les recettes de la Sécu, notre protection sociale, sont financées par les cotisations sociales sur la valeur créée par le travail. Si aujourd'hui une part provient des impôts, ce n'est que la compensation partielle faite par l'État, du fait des suppressions et exonérations de cotisations faites aux entreprises, choix politique délibéré.

Dire que notre système de protection sociale creuse le déficit de l'État est un mensonge de plus : budget de l'État et budget de la Sécu sont deux choses différentes.

Pour conclure, porter l'âge de départ à la retraite à 64 ans pour faire 10 milliards d'économies d'ici 2030 est une aberration économique en comparaison des 157 milliards d'aides aux entreprises mais, c'est clairement un choix politique de servir le capital au détriment de l'intérêt général et des besoins de la population.

DETTE PUBLIQUE

111,5 %
du budget de l'État

L'im-
pôt est
sensé
servir l'intérêt général
et répondre aux besoins
de la population et du
pays, santé, éducation nationale,
police/justice, culture/sport,
défense, service public....
Et, dixit les pouvoirs en place, tout cela
coûte cher d'où les déficits record et l'obligation
qui nous est faite par la Commission européenne de faire
des économies, et d'avoir des politiques d'austérité.

Mais, ces Dames et Messieurs font abstraction d'un certain nombre d'éléments essentiels quant aux choix politiques qu'ils font. Une étude sur les finances publiques de l'IRES* et du CLERSE**, deux instituts indépendants, reconnus et incontestés, font état que chaque année, ce n'est pas moins de 157 milliards (plus de 30 % du budget de l'État) d'aides publiques qui sont données aux entreprises, profitant surtout aux plus grandes. En comparaison de ce qu'avaient fait les gouvernements précédents, abattements de cotisations, loi Fillon sur les bas salaires, création du CICE, suppression de la taxe professionnelle...la monarchie macronienne bat tous les records.

*IRES : institut de recherches économiques et sociales

**CLERSE : centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

30 %
du budget de l'État





RÉVOLTE EN ISRAËL



Manifestation contre Benjamin Nétanyahou et la réforme de la justice, à Tel Aviv, le 11 février 2023. AMIR COHEN / REUTERS

Résistance populaire

Cela fait près de 4 mois maintenant que les Israéliens manifestent contre le gouvernement de Netanyahu et contre son projet de réforme du système judiciaire.

Si la réforme est mise en place, le Parlement israélien pourrait alors invalider les arrêts de la Cour suprême, interdire des partis d'opposition, modifier les règles électorales avec des risques de dérives gravissimes dans un pays sous tension extrême. **Il s'agit en réalité d'un véritable coup d'État institutionnel.**

Le but de la coalition au pouvoir en Israël reste l'annexion, le transfert de populations, le changement du statut sur l'esplanade des Mosquées, la confrontation militaire avec Gaza, peut-être la guerre avec le Hezbollah libanais et l'Iran. **Benjamin Netanyahu entend brider l'État de droit, réformer l'éducation nationale, mettre au pas les cadres dirigeants du système sécuritaire, écraser l'opposition de gauche, imposer le nationalisme juif comme identité nationale, faire avancer l'annexion de la Cisjordanie et poursuivre la neutralisation de l'autorité palestinienne.**

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a appelé Israël à suspendre cette réforme, qui « remet en cause les droits humains et l'indépendance de la justice ». Pourtant, deux premières mesures ont été adoptées en force à la Knesset (le parlement), tandis que deux autres votes étaient prévus d'ici la fin du mois de mars. Dans le même temps, Netanyahu menace l'Iran de bombardements, expulse à tour de bras les Palestiniens de leurs terres et de leurs logements (notamment à Jérusalem), poursuit l'annexion illégale de terres palestiniennes dans les territoires occupés au mépris du droit international le plus élémentaire.

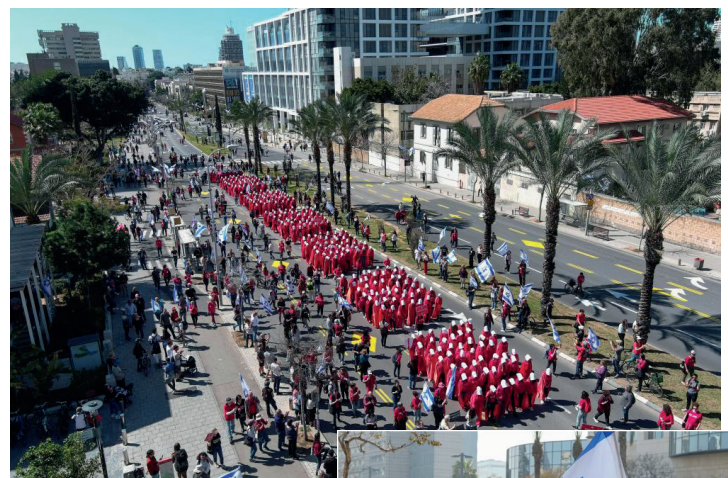
Pire, les Palestiniens continuent de servir de cibles humaines aux snipers israéliens ! L'ONU se dit « consternée » par cette colonisation, mais il y a loin de la parole aux actes !

La dernière manifestation en date a rassemblé 500 000 Israéliens dans tout le pays. Faisant dire par l'opposition au gouvernement qu'Israël fait face à la plus grande crise de son histoire.

Mais la seule préoccupation du gouvernement est de détruire le système politique démocratique du pays. Dernière information en date : la coalition ultra nationaliste, messianique et ultra orthodoxe veut reporter d'un an les élections prévues normalement en novembre 2026.

Les Israéliens qui se lèvent l'affirment haut et fort, c'est pour TOUS les droits humains pour les Israéliens ET les Palestiniens que se joue aujourd'hui le bras de fer contre cette réforme du système juridique.

Ce qui se joue sans conteste, c'est que ce pays devienne, avec la fin de la séparation de la justice et de l'État et donc avec cette menace sur les fondements de la démocratie, une dictature. C'est bien ce qui est dénoncé tous les jours en Israël par les manifestants et de plus en plus d'Israéliens de tous horizons.



Des manifestantes habillées en personnages de la série télévisée «La Servante écarlate» défilent contre un projet de réforme de la justice, le 20 février 2023 à Tel Aviv. ©/ afp.com/JACK GUEZ





La France, après avoir approuvé indirectement cette violence en recevant le Premier ministre israélien très officiellement, a accepté que M. Bezazel Smotrich, actuel ministre des Finances et gouverneur des territoires palestiniens occupés du gouvernement Netanyahu, vienne le 19 mars dernier rendre un hommage à Jacques Kupfer, ancien leader du Likoud France, ancien vice-président du Conseil représentatif des institutions juives de France et ancien dirigeant du Betar, décédé en janvier 2023. Ces organisations travaillent activement en France et ailleurs à renforcer le projet sioniste initial de l'édification du Grand Israël par un processus colonial de peuplement aux dépens des Palestiniens, de la mer au Jourdain... Bezalel Smotrich est l'un des deux dirigeants fascistes de la coalition de Benjamin Netanyahu, avec Itamar Ben Gvir. Ensemble, ils incarnent une stratégie de tension irrémédiable à l'égard des Palestiniens, cherchant à les provoquer, les désignant comme « terroristes » pour mieux les chasser de leur terre ou les faire assassiner quand ils résistent.

Et c'est à ce suprémaciste juif, raciste, chef du parti d'extrême-droite sioniste religieux et partisan de l'épuration ethnique, déjà en charge des finances, que le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu a confié l'administration des colonies de Cisjordanie occupée. Son rôle politique dans l'exacerbation des tensions qui ont conduit à l'assassinat de plus de 78 Palestiniens depuis le début de l'année est une évidence pour tous les observateurs. Ce sinistre individu tient régulièrement depuis de nombreuses années des propos ignobles à l'encontre des Arabes, de la communauté LGBTQ et des juifs « laïcs » qu'il déteste tout autant que les Palestiniens. C'est un partisan de la colonisation à marche forcée et de l'annexion de la Cisjordanie par Israël. Partisan de la suppression de la citoyenneté israélienne pour les Palestiniens d'Israël, il a la prétention de « finir le travail entamé par Ben Gourion en 1948 ».

Le Parlement israélien a donné, mardi 21 février, son feu vert en première lecture à deux projets de loi sur les dispositions phares d'une réforme du système judiciaire faisant craindre à ses opposants une dérive antidémocratique du pays.

Au cours d'un vote nocturne, les députés ont approuvé par 63 voix contre 47 ces textes qui modifient le processus de nomination des juges et introduisent une clause « dérogaire » permettant au Parlement d'annuler à la majorité simple certaines décisions de la Cour suprême.

Selon David Khalfa, observateur de la vie socio-politique israélienne, Benjamin Netanyahu ne s'attendait pas à voir se dresser contre son projet un mouvement de contestation transpartisan d'une telle ampleur. *« Rien que de ce point de vue, on peut déjà parler d'un échec pour le Premier ministre, qui a pourtant essayé de convaincre l'opinion et la communauté internationale qu'il s'agissait d'une réformette, estime-t-il. Sauf que la population israélienne n'est pas dupe. Elle a compris l'enjeu, et pour elle, il est existentiel, dans le sens où cette question est directement liée à l'avenir du pays et à son caractère démocratique. »*

Et de poursuivre : *« On constate dans les sondages qu'une majorité d'Israéliens, de gauche et droite confondues, s'opposent à cette réforme précisément, sans pour autant être contre une réforme de la justice en soi »,* souligne David Khalfa. Selon un récent sondage, 42 % des électeurs du Likoud sont opposés à la réforme de Netanyahu ; c'est un chiffre très parlant qui démontre que l'opposition à cette réforme transcende le clivage gauche-droite.

Dernière en date, Après la mise en garde de plusieurs Prix Nobel ou du stratégique secteur de la high-tech, qui craint de voir les investisseurs fuir Israël, l'armée, par la voix de ses réservistes, qui en constituent l'ossature, est à son tour entrée dans la danse pour dénoncer un coup d'État institutionnel et le glissement d'Israël vers un « régime illibéral »...

La FNIC-CGT est solidaire du peuple palestinien et des progressistes israéliens qui exigent que les crimes commis par l'État d'Israël cessent. Ce gouvernement est dangereux pour les juifs, pour les Palestiniens et pour l'ensemble de la région.

Il faut que cela cesse, ce que le peuple dans la rue demande :

- ▶ **La protection du peuple palestinien.**
- ▶ **La fin de la colonisation et de l'occupation.**

À quoi la FNIC-CGT ajoute que des sanctions doivent être prises contre l'État israélien tant qu'il ne respectera pas les droits du peuple palestinien, dont le droit à l'autodétermination.

Lundi 27 mars dans la soirée, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé la suspension du processus législatif de sa réforme du système judiciaire. Cette déclaration intervient au terme de manifestations record et de nombreuses prises de parole dénonçant la volonté de refonte du système judiciaire du Premier ministre. Mais attention, suspension ne voulant pas dire renoncement, le processus législatif est reporté néanmoins à la prochaine session parlementaire. ■



gagner
sur nos
revendications

UNE SYNDICALISATION DE CLASSE ET DE MASSE,

POUR IMPOSER NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ



Nous avons besoin d'un syndicalisme de masse pour imposer notre projet de société. L'actualité et les bouleversements que connaît le monde du travail rendent nécessaire un renforcement de notre organisation syndicale.

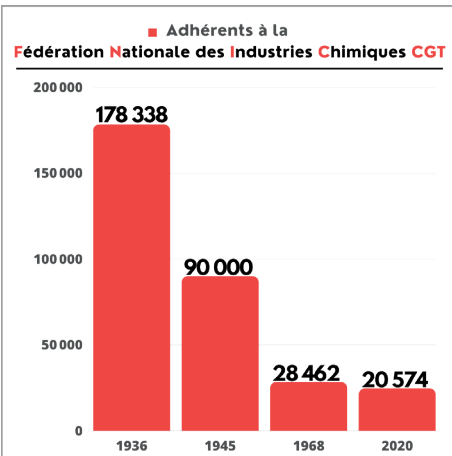
Dès ses origines, en 1895, la CGT s'est construite avec comme base fondamentale le syndicat.

Celui-ci existant par et pour ses syndiqués, il est confédéré par son rattachement à ses Unions locales, et départementales ainsi que sa fédération.

Cette forme de fonctionnement, le Fédéralisme, a permis de traverser les 128 années qui nous séparent de sa création, malgré les événements sociaux et politiques qui les ont marquées toutes ces années.

Un simple coup d'œil dans le rétroviseur nous rappelle que les avancées sociales l'ont été lorsque notre niveau de syndicalisation était significatif.

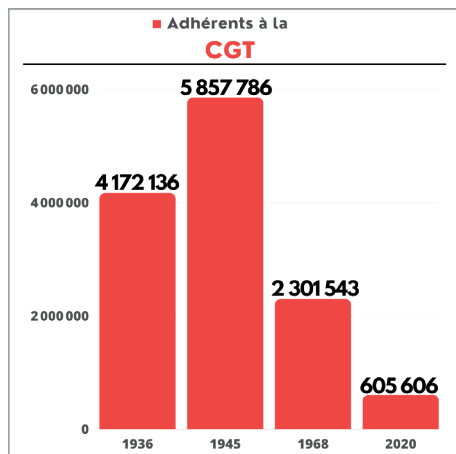
1936, 1945, 1968 et jusqu'à aujourd'hui, c'est aussi et surtout pour la CGT et pour notre Fédération l'évolution que vous trouverez sur les tableaux suivants.



Depuis 2015, notre nombre d'adhérents à la Fédération est en régression de façon significative avec près de 20 % de syndiqués en moins entre 2015 et 2020.

Même si, avec les nombreuses luttes dans nos champs professionnels ces dernières semaines, la tendance semble s'inverser avec une recrudescence de nouveaux adhérents.

C'est bien là le véritable problème auquel nous sommes confrontés, car cette problématique se décline sous un aspect fondamental : le rapport de forces pour imposer la satisfaction des besoins sociaux.



Nous connaissons ces réalités, elles ne datent pas d'aujourd'hui, malheureusement. Dans le même temps, des syndicats se renforcent et d'autres se mettent en place. Le syndicat est à la croisée de l'efficacité de toutes les structures de la CGT, tant pour peser et agir dans les entreprises que pour peser et agir hors de l'entreprise au niveau des enjeux locaux, territoriaux et nationaux.

À partir de ces réalités, nous nous devons de poser en permanence la question du renforcement de la CGT, en lien direct avec les revendications.

Nous en avons besoin, c'est même vital pour faire vivre le syndicalisme et pour porter l'exigence d'une transformation profonde de la société dans laquelle nous vivons.

Porter notre projet et atteindre l'objectif de transformer la société ne peut se faire au travers d'un syndicalisme d'influence ou délégataire, ni d'un syndicalisme de spécialistes ou de professionnels. Un tel projet, pour aboutir, doit être porté par le plus grand nombre sauf à considérer qu'il existerait une « avant-garde éclairée », ce qui ne peut être le cas puisque **chaque syndiqué CGT est décideur et acteur de son syndicat.**

Le syndiqué, c'est lui l'élément de base du collectif et ce fonctionnement ne peut se concevoir sans formation de chaque syndiqué.

Former le syndiqué, c'est lui apporter plus de connaissance sur le fonctionnement de la société, du système capitaliste, l'éclairer sur le syndicalisme CGT de classe et de masse en plaçant l'humain, la réponse aux besoins, au cœur des choix de société.

Mieux le syndiqué sera informé, plus il aura accès à la formation syndicale, à la connaissance et plus il sera à même d'aller au débat avec ses collègues de travail, rendant l'activité du syndicat plus efficace.

Dans une société basée sur l'individualisme, le repli sur soi, avec une chape de plomb médiatique, où les intérêts collectifs n'ont pas leur place, la question du renforcement avec la place et le rôle du syndiqué dans l'organisation ne doit-elle pas être un enjeu, une bataille au même titre que celle des revendications ? À l'heure où les attaques du gouvernement Macron se multiplient contre le monde du travail, avec la réforme des retraites qui vient s'ajouter à toutes les mesures et contre réformes qui ont aggravé l'exploitation du capital et font qu'on produit toujours plus, plus vite, avec moins de travailleurs et travailleuses et que les richesses produites sont accaparées par la minorité des possédants. Pour preuve, les bénéfices record des grands groupes et les dividendes versés aux actionnaires.

Pour inverser la donne, la syndicalisation de masse est une nécessité pour tout syndicalisme de classe porteur d'une transformation rapide de la société !!! ■



SECAFI
GROUPE ALPHA

À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE MANDAT D'ÉLU AU CSE, NOS EXPERTS SONT À VOTRE ÉCOUTE...

01 FORMATION

02 EXPERTISE

03 CONSEIL

04 NÉGOCIATION

» Pour appréhender les mutations profondes qui impactent les entreprises et les salariés de votre secteur :

- Chimie de base
- Pétrole
- Pétrochimie
- Plasturgie
- Agrochimie
- Chimie de spécialités
- Pneumatiques et caoutchoucs industriels
- Gaz industriels
- Industrie pharmaceutique
- Fabrication pharmaceutique à façon
- Laboratoires de biologie médicale
- Négoce et services médico-techniques
- Officines
- Répartition pharmaceutique

» Pour vous accompagner et répondre au mieux à vos attentes dans chacune de vos missions quotidiennes :

- Analyse des situations et conditions de travail
- Analyse des rémunérations / paie
- Diagnostic économique
- Analyse stratégique
- Diagnostic et analyse industrielle
- Accompagnement à la négociation d'accords
- Etc.

AVEC LES EXPERTS DE SECAFI, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE :

≈ **25**

EXPERTS
PLURIDISCIPLINAIRES
DE LA CHIMIE

8

IMPLANTATIONS
RÉGIONALES

≈ **120**

INSTANCES
REPRÉSENTATIVES
DU PERSONNEL
ACCOMPAGNÉES

+ **300**

ÉLUS FORMÉS

40

ANS D'EXPÉRIENCE

≈ **200**

MISSIONS ANNUELLES
DONT PLUS DE LA MOITIÉ
LIÉE AUX CONDITIONS
DE TRAVAIL ET À
L'INDUSTRIEL